

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE
(UEMOA)

AVIS DE RECRUTEMENT

N° 011/2025/DSAF/DRH

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, procédera au recrutement de deux (02) postes pour les services de la Commission de l'UEMOA.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

1. Un (01) Professionnel chargé de la Métrologie ;
2. Un (01) Assistant(e) Social(e).

I. Conditions générales du recrutement

1. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- une demande signée du candidat indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail) ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

Nationalité

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

2. Dépôt et date de clôture des candidatures

Le dossier de candidature, qui doit être déposé sous pli fermé, portera :

- **au recto**, la mention « Recrutement UEMOA » et le numéro de l'emploi pour lequel le candidat postule ;
- **au verso**, les nom et prénoms du candidat.

Il doit être déposé à la Commission de l'UEMOA ou adressé, **par voie postale**, à :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UEMOA
380, Avenue du Professeur Joseph KI-
ZERBO
01 B.P. 543
OUAGADOUGOU 01
Burkina Faso**

Préciser dans l'objet la référence du poste par exemple :

Poste 1 : « N° ECS N° 001-2025/DEMEN/DSP »
pour le poste de : « Professionnel chargé de la Métrologie » ;

Poste 2 : « N° ECM N° 001-2025/DSAF/DRH »
pour le poste : « d'Assistant Social ».

Toutes les candidatures reçues après la date limite ou envoyées à toute autre adresse ou sans la référence du poste vacant, seront rejetées.

Date limite de dépôt des candidatures :

Lundi 15 septembre 2025

II. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité (original ou copie légalisée) ;

- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé ;

a) Les candidats ayant adressé un dossier de candidature à la Commission de l'UEMOA avant la publication du présent avis sont invités à soumettre un nouveau dossier satisfaisant aux conditions ci-dessus.

Aucun dossier ne sera retourné.

b) Seuls les candidats retenus à la phase de présélection seront saisis de la suite réservée à leur demande.

Cet avis de recrutement est disponible sur le site internet de la Commission de l'UEMOA : www.uemoa.int.

Poste 1 : ECS N° 001-2025/DEMEN/DSP

Professionnel chargé de la Métrologie.

III. CARACTERISTIQUES DU POSTE

Sous l'autorité : Directeur du Secteur Privé. Il ou elle est chargé(e) notamment de :

- élaborer et suivre la réglementation communautaire en matière de métrologie et suivre sa bonne application ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions communautaires métrologie ;
- veiller à la prise en compte des questions de métrologie dans les politique/programmes /projet de l'Union;
- suivre les activités du Système Ouest Africain de Métrologie (SOAMET) ou tout autre réseau de l'Union jouant ce rôle ;
- mettre en place des laboratoires d'étalonnage à vocation régionale pour assurer la cohérence du système de raccordement des étalons de l'Union à

ceux du Système International de mesure ;

- suivre les questions de métrologie aux niveaux régional et international ;
- contribuer à la mise en œuvre des activités relatives à la qualité notamment à la normalisation et à l'évaluation de la conformité ainsi qu'à la promotion de la qualité.

IV. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

1. Niveau de formation

Le (la) Candidat (e) doit être titulaire d'un diplôme l'enseignement supérieur technique ou scientifique (BAC+5) au minimum en métrologie ou de tout autre diplôme équivalent en sciences de la mesure.

2. Expériences professionnelles

Le (la) Candidat (e) doit avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont cinq (05) ans minimum dans le domaine de la métrologie.

3. Profil de compétences

3.1 Compétences techniques spécifiques

- connaissance approfondie de la réglementation du domaine de la métrologie ;
- expérience dans la conduite des actions de métrologie notamment des structures nationales de métrologie ;
- justifier d'une formation en management de la qualité notamment sur les Normes internationales ISO 9001 et 17025 ou 17020 ;
- connaissance en normalisation et évaluation de la conformité
- expérience dans l'accompagnement ou mise en place de la fonction

métrologique ou de la démarche qualité dans les entreprises ;

- avoir une participation avérée aux travaux des organisations régionales et / ou internationales de la métrologie.

3.2 Compétences techniques transversales

Le (la) Candidat (e) doit avoir :

- une connaissance en Gestion de projets ;
- une maîtrise de l'outil informatique notamment le Pack Office ;
- Le (la) Candidat (e) doit avoir une parfaite maîtrise de la langue officielle de travail de l'Union ;
- un niveau acceptable en anglais ou en portugais serait un atout.

3.3 Compétences managériales

Le (la) Candidat (e) doit avoir :

- une aptitude à travailler en équipe ;
- une aptitude à établir et à maintenir des relations de travail efficaces ;
- une bonne communication écrite et orale.

3.4 Compétences comportementales

Le (la) Candidat (e) doit avoir :

- une aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- une aptitude à travailler sous pression ;
- un sens de l'organisation ;
- un sens des priorités et des délais ;
- un sens des relations humaines.

4. Age limite

Le (ou la) candidat (e) doit être âgé (e) de 45 ans au maximum au plus tard le 31 décembre 2025.

V. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Professionnel chargé de la Métrologie relève de la catégorie des Professionnels et est classé au grade P de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA.

VI. DUREE DU CONTRAT

L'engagement du Professionnel chargé de la Métrologie est à durée indéterminée.

Poste 2 : N° ECM N° 001-2025/DSAF/DRH

Assistant(e) Social(e).

III. CARACTERISTIQUES DU POSTE

1. Mission du poste

Sous la supervision du Directeur des Ressources Humaines de la Commission de l'UEMOA, l'assistant(e) Social(e) aura pour missions principales de participer à la mise en œuvre d'une politique sociale inclusive.

A cet effet, il ou elle devra :

- informer, conseiller et accompagner le personnel de l'UEMOA sur les questions sociales ;
- faciliter la cohésion dans un contexte multiculturel ;
- faire des propositions et donner des avis éclairés dans son champ de compétence ;
- participer à la mise en œuvre de la politique santé ;
- représenter la Direction des Ressources Humaines à certains évènements sociaux concernant le personnel de l'UEMOA ou les membres de leurs familles.

2. Activités principales

L'assistant(e) Social(e) aura pour activités principales de :

- Accueillir et orienter les nouveaux agents sur des questions sociales, administratives ou personnelles (logement, santé, etc.) ;
- Fournir un accompagnement psychosocial au personnel et à leurs familles en lien avec des problématiques

personnelles, professionnelles ou administratives ;

- Participer à la gestion de l'assurance maladie du personnel et aux évacuations sanitaires des agents ;
- Collaborer avec la Mutuelle, l'Association des Femmes en Service dans l'Union ou tout autre association pour la mise en œuvre de leurs activités sociales ;
- Organiser, en collaboration avec les services, les activités sociales de la Commission ;
- Contribuer à la prévention des risques psycho-sociaux et renforcer la qualité de vie au travail (QVT) ;
- Organiser, en collaboration avec le service médical, les visites médicales annuelles du personnel ;
- Animer des ateliers ou formations sur des thématiques sociales (ex : gestion du stress, équilibre vie professionnelle/personnelle, interculturalité, etc.) ;
- Soutenir individuellement et/ou collectivement les agents sur des problématiques professionnelles ou personnelles ;
- Détecter, orienter et apporter un soutien aux agents en situation de détresse, de conflits ;
- Apporter un soutien en cas d'évènements sociaux (deuils, mariages, maladies, naissances, etc).

IV. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

1. Diplômes

L'Assistant (e) Social(e) doit être titulaire d'un diplôme de travailleur social BAC + 2/3 en travail social, assistance sociale, éducation spécialisée ou tout autre diplôme équivalent reconnu.

V. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ET COMPETENCES

1. Expériences générales

L'Assistant (e) Social (e) doit avoir une expérience d'au moins dix (10) années en

soutien social au sein d'une entreprise, d'une ONG, d'une institution internationale, etc.

2. Compétences

L'Assistant (e) social(e) doit avoir les compétences ci-dessous :

- parfaite maîtrise du français (parlé et écrit), la connaissance du portugais serait un atout ;
- excellentes compétences relationnelles et en médiation ;
- capacité à travailler avec des publics diversifiés ;
- capacité à gérer les situations de crise ou de détresse avec empathie et efficacité ;
- capacité de communication et d'écoute active ;
- capacités rédactionnelles ;
- maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet, etc..).
- en outre l'Assistant(e) social (e) doit avoir les qualités ci-dessous :
- sens élevé de la discrétion et du respect de la confidentialité ;
- aptitude à respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles ;
- savoir faire preuve d'empathie ;
- aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- sens de l'initiative, de l'organisation et des responsabilités ;
- sens des priorités et des délais ;
- esprit d'équipe ;
- dynamisme, motivation et adaptabilité ;
- éthique professionnelle irréprochable.

3. Age limite

L'Assistant(e) Social(e) devra être âgé(e) au plus de 45 ans au 31 décembre 2025.

VI. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

L'Assistant(e) Social(e) relève de la catégorie des Services Généraux et est classée au grade G de la grille des salaires du personnel de

l'UEMOA. Ce poste est un poste du régime local.

VII. DUREE DU CONTRAT

L'engagement de L'Assistant(e) Social(e) est à durée indéterminée.

Ouagadougou, le 22 AOUT 2025

Pour le Commissaire chargé du
Département des Services Administratifs
et Financiers



Lassine BOUARE